

# Le Socialiste

41e année - Rs 5.00 - No 10707 - JEUDI 9 NOVEMBRE 2023 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

## 5e édition du Privacy Symposium Africa

### Les défis émergents en matière de confidentialité des données abordés



Page 3

### Lancement d'une série d'ateliers de validation sur l'amélioration du traitement des déversements d'hydrocarbures



Page 3

**Ukraine: ce n'est pas le moment d'organiser des élections, déclare le président Zelensky**



Page 4

**Pologne: le président charge le Premier ministre Morawiecki de former un nouveau gouvernement**



Page 4

**Narges Mohammadi, Prix Nobel de la paix iranienne, entame une grève de la faim en prison**



Page 5

UEFA Champions League



**Manchester City (3-0) propulsé en huitièmes de finale**

Page 8

**Borussia Dortmund 2-0 Newcastle United**  
**Niclas Fullkrug et Julian Brandt donnent la victoire à l'uefa champions league aux hôtes**



Page 7

**A la télé aujourd'hui**



06.01 L'empire du Mensonge  
07.15 Top 100 Famous Actresses  
08.01 Seal Team  
09.30 Le Chemin Du Destin  
10.00 Tele: Amour Secret  
10.29 The Gardener's Daughter  
10.52 Tele: Marimar

11.15 Queen of flow  
12.00 Le Journal  
13.50 L'empire du Mensonge  
15.00 Samachar  
15.20 Sayings Radha Krishna  
17.30 The Gardener's Daughter  
17.45 info en langue des signes  
18.00 Live: Samachar  
18.32 Wagle Ki Duniya  
18.56 Mere Dad Ki Dulhan  
19.30 Le Journal



06.24 Nos aines  
07.04 La Journée Sous Le Regard Du Seigneur  
07.35 Fam Model  
08.00 Tous Egaux  
09.00 Radio Vision  
10.37 Klass Kreol ek le Bocage  
11.00 Come Let's Dance  
12.05 Nu Rasinn

13.03 La Journée Sous Le Regard Du Seigneur  
14.28 Itinerer moris  
14.52 Aktiv  
16.43 La Journée Sous Le Regard Du Seigneur  
16.54 En Forme  
18.37 Tele: Amour Secret  
19.03 Live: Zournal Kreol  
19.23 Le Mag De L'emploi  
20.37 Priorite Sante  
21.05 Paroles Agricoles  
21.37 Radio vision  
22.32 Mots & Ecrits



07.00 Serial: Chacha Bhatija  
07.18 The Robot Boy  
08.21 Hindi Sahitya  
09.24 Vaad Vivaad  
09.55 Kundali Bhagya  
09.44 Gyan Vigyan  
11.23 Radha Krishna  
12.00 Sasti Dulhan Mahenga Dulha  
15.00 Samachar

15.15 Sayings Radha Krishna  
15.55 jijaji chhat par hain  
16.00 Agniphera  
17.23 Radha Krishna  
18.00 Live: Samachar  
18.25 Sayings Radha Krishna  
18.56 Bhojpuri Dhamaka  
19.26 Prakriti ki god mein  
19.52 Chikitsa aur Swasthya  
20.19 Mere Sanam  
23:15 Yeh teri galiyan



06.00 Smoothie Mania  
06.04 Eco At Africa  
07.03 Africa 54  
07.29 In Good Shape  
07.55 Cuisine sauvage  
09.21 Washington forum  
10.32 The dictatorship of happiness  
11.23 Smoothie Mania  
11.53 The 77 Percent  
12:56 In Good Shape

14.00 Tomorrow Today  
15.11 Hi Opie!  
15.06 Wonder Grove  
15.44 Superhero Kindergarten  
16.09 D.Anime: Gon  
16.14 D.Anime: Gon  
16.55 Recipes for Kids  
16.57 Sand tales  
17.17 World Capitals  
18.03 Smoothie Mania  
19.21 Student Support Programme  
20.30 News  
23.26 Coding Art



11.25 Sayings Radha Krishna  
11.57 Anupamaa  
14.25 Zindagi Mere Ghar Aana  
14.57 Bade acche lagte hai 2  
15.25 Film  
17.55 Live: Samachar

18.27 Kundali Bhagya  
18.56 Udaariyaan  
19.24 Kuch Rang Pyar Ke Aise Bhi  
19.52 Radha Krishna  
19.54 Sasural Simar Ka 2  
20.27 Radha Krishna  
20.52 Anupamaa  
21.29 Mere Sai  
21.53 Radha Krishna  
21.59 Kismat Ki Lakiron Se  
22.30 Kabhi Kabhie Lttefaq Sey  
23.28 Film

**Le Socialiste**

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

**Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah**

Administration: 2ème étage, Cubic Court,  
30A, rue Mère Barthélémy, Port-Louis  
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

**E-mail:** lapresselibreesocialiste@yahoo.fr  
**Website:** Lesocialiste.info  
**Facebook:** Lesocialiste.info

## Depuis 50 ans, il n'avait jamais autant plu en octobre sur ce secteur du Cotentin !

Sur le secteur de Bricquebec, en octobre 2020, il est tombé 308 mm de pluie, un record depuis que le poste de Météo France y a été ouvert en 1969.

Même dans le Cotentin, connu pour son climat océanique tempéré, le changement climatique est frappant par des périodes de plus en plus marquées : une période sèche du printemps à l'été puis une période (très) humide de l'automne à la fin de l'hiver.

Le mois d'octobre 2020 que nous venons de vivre est encore très haut sur l'échelle de la pluviométrie.

« Nous n'avons pas encore toutes les mesures en provenance des postes climatologiques », disait lundi 2 novembre 2020 Lionel Salvayre, référent territorial de la direction inter-régionale Ouest de Météo France.

« Nous avons par exemple 211 mm à Gonnehville, 219 au Nez de Jobourg, 218 à Flamanville et 174 à Saint-Vaast-la-Hougue. Le secteur de Bricquebec fut bien arrosé avec 308 mm, ce qui constitue le record pour un mois d'octobre depuis l'ouverture du poste en 1969. »



Sur l'ensemble du département de la Manche, « on est sur un cumul de précipitations agrégées en octobre de 201 mm, ce qui fait 177 % de la moyenne et se classe en sixième position depuis 1950 ». Le représentant de Météo France rappelle au passage que le mois d'octobre 2019 fut plus arrosé encore avec 207,8 mm. « À Gonnehville, on est en quatrième position depuis 1956 », ajoute-t-il.

Environ 25% du cumul annuel tombé en un mois  
En moyenne sur la Manche, il est tombé en octobre « environ 25 % d'un cumul annuel » de pluies « qui va, sur la Manche, d'un peu plus de 800 mm (810 à Pontorson) à un peu plus de 1200 mm à Bricquebec », détaille Lionel Salvayre.

Le Cotentin devrait enfin connaître une accalmie du mercredi 4 au vendredi 6 novembre avec des flux qui passeront de l'Ouest (apportant l'humidité) au Nord-Est puis à l'Est. En revanche, cela va s'accompagner logiquement d'une baisse de températures.

## Cela faisait 43 ans qu'un automne n'avait pas été aussi pluvieux en Normandie !

Depuis le début de l'automne en Normandie, les précipitations atteignent des niveaux records. Ces pluies viennent-elles étancher la soif des terres, malmenées par les sécheresses ?

D epuis le début de l'automne 2019, vous avez dû le remarquer, il pleut presque tous les jours en Normandie ! Avec 505 mm de pluie entre le 22 septembre et le 12 novembre 2019 à Cherbourg-en-Cotentin (Manche), la région dépasse son dernier record qui datait de 1976, soit 479 mm, sur cette même période.

Les autres départements de Normandie ne sont pas en reste. Météo France recense 147 mm de pluie à Caen pour le mois d'octobre, 139 mm à Alençon (Orne), et 141 mm à Rouen (Seine-Maritime) notamment. « C'est presque le double des précipitations moyennes que Météo France enregistre d'habitude pour octobre », observe Christophe Roullier, météorologue à la station Météo France de Carpiquet, près de Caen.

### 10 mm d'eau de pluie par jour !

« Cette période est remarquable car elle est durable et les pluies sont abondantes, soit plus de 10 mm par jour, et ce, très fréquemment, souligne une prévisionniste de la station Météo France de la Manche. D'habitude, à cette période, nous n'avons pas plus de 5 mm de précipitations par jour. »

Depuis le début du mois de novembre, Météo France a déjà enregistré 99 mm d'eau de pluie à Rouen, « alors que normalement c'est 77 mm sur tout le mois », souffle Christophe Roullier. Même remarque à Caen, où il est déjà tombée 80 mm de précipitations le 12 novembre, soit le niveau d'un mois entier ! De la pluie est encore au programme pour la semaine à venir, « mais dans des proportions moin-



dres », rassure Météo France.

### Est-ce lié au réchauffement climatique ?

Doit-on s'inquiéter de ces pluies diluviales ? Si ce temps humide en automne correspond au climat tempéré et océanique de la Normandie, ces fortes pluies pourraient, si elles se répètent d'années en années, correspondre à des effets du réchauffement climatique.

François Raulin, géographe et ingénieur de recherche à l'École de management Normandie, assure qu'avec le réchauffement de la planète, les pluies seront de plus en plus violentes :

Nous allons avoir de plus en plus de sécheresse et il va pleuvoir moins fréquemment mais de plus en plus violemment. Et selon les dernières hypothèses des climatologues, nous pourrions aller vers des hivers de plus en plus froids et des étés de plus en plus chauds en Europe occidentale.

Ces précipitations ont-elles permis d'étancher la soif des terres normandes, malmenées par les sécheresses à répétition depuis le printemps 2019 ? Ces pluies abondantes, même si elles font râler certains, ont-elles eu du bon dans notre région ? Dans l'immédiat, les agriculteurs ont retrouvé le sourire.

« C'est sûr que là, nous n'avons plus besoin d'arroser et ça permet de recharger les nappes phréatiques », souligne Arnold Puech d'Alissac, le président de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles.

Malgré tout, des arrêtés sécheresse et des restrictions d'arrosage sont encore en place sur bassins de l'Austreberthe à la Seine et de la Saône à l'Arques dans le département de la Seine-Maritime. Les terres de la basse Seine, régulièrement touchées par la sécheresse, peinent à étancher leur soif. Pour des raisons que l'hydroclimatologue, Florence Habets, explique très simplement à nos confrères de La Dépêche de Louviers :

Le « problème » du territoire du bassin Seine-Normandie réside en partie dans sa richesse : sa végétation. Une grosse partie de l'eau qui tombe sous forme de précipitations part immédiatement via le processus de l'évapotranspiration des végétaux. Elle ne s'infiltra donc que peu dans les nappes.

Cependant, au regard de ces très fortes précipitations de l'automne 2019, la préfecture de Seine-Maritime va refaire des analyses des nappes phréatiques et pourrait envisager de lever ces arrêtés sécheresse d'ici à la fin de la semaine.

## 5e édition du Privacy Symposium Africa

# Les défis émergents en matière de confidentialité des données abordés

**L**a cinquième édition du Privacy Symposium Africa (PSA), organisée à Maurice depuis mardi, prend fin aujourd'hui. Le PSA adoptera une approche sectorielle et est organisé par Unwanted Witness, une organisation de défense des droits humains de premier plan dédiée à la promotion de la confidentialité en ligne et la protection des données en Ouganda, et hébergé par le Bureau de protection des données (DPO) de Maurice. La cérémonie d'ouverture a eu lieu au Caudan Arts Center à Port-Louis.

La directrice exécutive de Unwanted Witness, Mme Dorothy Mukasa ; la commissaire à la protection des données du DPO, Mme Drudeisha Madhub, et d'autres personnalités étaient présentes à l'occasion.

Le Président de la République de Maurice, Prithvirajsing Roopun, qui a prononcé son discours virtuellement, a développé le thème de cette conférence « Naviguer dans la vie privée à l'ère de la transformation numérique ». Selon lui, il s'agit d'une opportunité exceptionnelle pour les parties prenantes de se connecter au réseau, de réfléchir, de partager des idées et d'apprendre les unes des autres sur les tendances et les défis les plus récents auxquels ce secteur est confronté. En outre, le président a affirmé l'importance de veiller à ce que les cadres juridiques non seulement suivent le rythme des progrès technologiques, mais servent également de rempart pour le droit individuel à la vie privée.

Les technologies de l'information, le moteur qui nous propulse vers l'avenir, nécessitent une approche vigilante en matière de protection des données et, alors que nous exploitons la technologie pour l'in-

novation et le progrès, il est primordial de le faire en respectant la vie privée et la dignité de chacun, a-t-il souligné. Prithvirajsing Roopun a ainsi souligné la nécessité d'associer l'éducation à la technologie afin de tracer une voie qui donne à nos jeunes les moyens d'acquérir des connaissances tout en protégeant leur droit à la vie privée.

Selon le Président, les médias peuvent jouer un rôle central dans la formation du discours et de l'opinion publique, ce qui rend essentiel la recherche d'un équilibre harmonieux entre la liberté et l'accès à l'information, d'une part, et la préservation de la vie privée, d'autre part.

En outre, il a poursuivi en soulignant la nécessité d'une politique de gouvernance des données efficace qui devrait généralement répondre aux risques inhérents au partage de données tout en garantissant qu'une grande variété de données puissent être consultées et utilisées pour réaliser leur plus grand potentiel économique et social.

Selon le président Roopun, cela permettra l'innovation et l'utilisation responsable des données par le secteur public et les entreprises, notamment : prioriser les ressources là où elles sont nécessaires ; adopter une culture de conformité cohérente ; protéger à la fois l'entreprise et le consommateur ; et améliorer le bien-être des personnes.

À ce propos, le Président a mis en avant les initiatives prises par Maurice pour protéger les données personnelles, telles que les lois qui répondent au droit à la vie privée; les engagements internationaux en matière de protection des données, et ; être affilié à plusieurs pactes internationaux comme la Déclaration des droits de



l'homme des Nations Unies, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Convention sur la cybercriminalité (Convention de Budapest).

Pour sa part, Mme Mukasa a indiqué que les participants à cet événement sont des dirigeants, des décideurs politiques et des professionnels qui réfléchiront pour mieux comprendre les défis et les opportunités auxquels sont confrontés différents secteurs en matière de confidentialité et de protection des données. En outre, elle a souligné que cette édition célébrerait non seulement les réalisations précédentes, mais reconnaîtrait également les obstacles importants qui persistent aujourd'hui alors que nous naviguons dans la technologie et explorons nos droits humains fondamentaux.

Quant à Mme Madhub, elle a observé que Maurice a élargi son paysage de protection des données de manière assez impressionnante au fil des années et se situe à l'avant-garde de l'innovation technologique et de la protection des données personnelles dans la région africaine. Selon elle, le gouvernement considère la protection des données comme impérative dans un monde où l'utilisation des données est une condition indispensable à la croissance économique et à la survie même des entreprises. Elle a également insisté sur certains nouveaux droits conférés au DPD en vertu de la loi sur la protection des données entrée en vigueur en janvier 2018, notamment un meilleur contrôle sur les données personnelles.

## Lancement d'une série d'ateliers de validation sur l'amélioration du traitement des déversements d'hydrocarbures

**U**ne série de quatre ateliers de validation d'une journée pour l'amélioration dans le traitement des déversements d'hydrocarbures à Maurice et à Rodrigues dans le cadre de la Facilité d'Amorçage, de Préparation et de Suivi des Projets, une initiative de l'Agence Française de Développement (AFD), a été lancée mardi par le ministre de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du Changement climatique, Kavydass Ramano, à l'hôtel Voilà à Bagatelle. La directrice de l'AFD (Bureau de Maurice), Mme Laetitia Habchi, ainsi que d'autres invités de marque étaient également présents.

Organisé par le ministère de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du Changement climatique, l'atelier vise à améliorer le Plan national d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures (NOSCP) en intégrant les commentaires de 10 ateliers de parties prenantes organisés en octobre. Cette initiative est soutenue par l'assistance financière et technique du Secrétariat de la Convention de Nairobi et facilitée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Dans son discours d'ouverture, le ministre Ramano a informé que suite à l'échouement du MV Wakashio le 25 juillet 2020 et à la marée noire survenue le 6 août 2020, le ministère de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du Changement climatique, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, a entrepris un examen complet du NOSCP. Il a ajouté que le ministère organise ces jours-ci un atelier qui prend fin demain pour valider cet effort. Il a également exprimé sa profonde gratitude à l'AFD (Bureau de Maurice) pour son soutien indéfectible et son assistance technique visant à renforcer les capacités institutionnelles pour une préparation et une coordination plus efficaces des interventions en cas de marée noire.

Kavy Ramano a en outre insisté sur les risques substantiels posés par le transport maritime, en particulier pour les États côtiers en développement et les « économies océaniques » comme les petits États insulaires en



développement (PEID), qui dépendent fortement de la pêche, de l'aquaculture et du tourisme. Il a indiqué que l'industrie du transport maritime international gère plus de 90 % du commerce transfrontalier mondial. Il a cité un rapport du Carnegie Endowment for International Peace intitulé « Cartographie de la région de l'océan Indien, juin 2023 », qui estime que près de 90 000 navires, transportant 9,84 milliards de tonnes de marchandises, traversent l'océan Indien chaque année, et qu'environ 40 % de la production mondiale de pétrole transite par cette région. Ce volume de transferts de pétrole constitue une menace potentielle pour le milieu marin en cas d'accident, a-t-il prévenu.

Le ministre a souligné que Maurice occupe une position unique sur la route maritime et dépend fortement de son environnement côtier et marin. Il a relaté d'anciens incidents de collision et d'échouage dans les eaux territoriales du pays, résultant souvent de navires naviguant trop près des terres/ports, d'erreurs de navigation ou de pannes de moteur. L'incident de la marée noire du MV Wakashio au

large de Pointe D'Esny, survenu il y a trois ans, reste gravé dans la mémoire collective, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le ministre de l'Environnement a annoncé que le ministère des Finances, de la Planification économique et du Développement avait signé un accord de financement avec l'AFD Maurice le 21 juillet 2021. Cet accord, connu sous le nom de Facilité D'Amorçage, de Préparation et de Suivi des Projets, vise à améliorer la capacité de Maurice à faire face aux marées noires, a-t-il déclaré.

Selon lui, l'accord a présenté une opportunité inestimable pour le ministère de développer des composantes de projet à court terme, notamment la gestion des déchets et des bénévoles, un cadre d'évaluation des impacts socio-économiques et l'audit des équipements en cas de déversement d'hydrocarbures, renforçant ainsi le NOSCP révisé de 2021.

Il a en outre déclaré que le ministère avait engagé des services de conseil pour améliorer la traitements des déversements d'hydrocarbures à Maurice et à Rodrigues, JV Oscar Executive Services Ltd et Spill Consult Ltd soumettant des rapports sur divers aspects de la mission, y compris l'audit des équipements disponibles en cas de déversement d'hydrocarbures, l'élaboration d'un Plan de gestion des déchets, création d'un plan de gestion volontaire et établissement d'un cadre d'évaluation des impacts environnementaux et socio-économiques pour les deux régions.

De son côté, Mme Habchi a souligné le rôle de l'atelier dans le renforcement des liens bilatéraux entre la France et Maurice, notamment la collaboration entre l'AFD et le ministère. Elle a réaffirmé l'engagement de l'AFD à apporter un soutien et une expertise continu à Maurice, notamment dans la gestion des marées noires. Elle a également attiré l'attention sur la phase difficile de l'incident du MV Wakashio et a promis un soutien continu, affirmant que l'objectif de l'AFD est d'aider la nation et de contribuer au développement durable de la vie marine à Maurice.

## Ukraine: ce n'est pas le moment d'organiser des élections, déclare le président Zelensky

Des scrutins législatifs et présidentiel auraient dû se tenir cet automne et au printemps prochain. Ce n'est pas le moment, déclare Volodymyr Zelensky. Le président ukrainien justifie sa décision en invoquant un motif très simple : la guerre contre la Russie qui rend impossible, à ses yeux, le fonctionnement normal de la démocratie ukrainienne.

C'est un débat qui agite la classe politique ukrainienne depuis plusieurs mois : fallait-il organiser ces élections –les législatives auraient dû avoir lieu en octobre cette année et la présidentielle en mars 2024 – dans le contexte de la guerre, avec 20% du territoire occupé, les problèmes de sécurité posés par les bombardements russes, et en l'absence des millions d'Ukrainiens qui ont fui le pays. Dans un contexte sécuritaire totalement anormal avec un pays totalement mobilisé dans l'effort de guerre et sous loi martiale.

Volodymyr Zelensky a finalement tranché ce débat et l'a annoncé hier dans son allocution quotidienne. « Nous devons décider que l'heure est à la défense, à la bataille, dont dépendent le sort de l'État et du peuple, et non à une farce, que seule la Russie attend de l'Ukraine. Je pense que ce n'est pas le moment pour les élections. »

Autre argument avancé par le président ukrainien : ces élections seraient non seulement impossibles à organiser, mais elles risqueraient en outre d'ajouter de la division au sein de la société ukrainienne. Et cela au moment où les doutes grandissent sur la conduite de la guerre, avec l'échec de la contre-offensive, et la crainte de voir s'esouffler le soutien de ses partenaires occidentaux. De ce point de vue, la décision du président Zelensky est délicate, car les États-Unis, principal allié de Kiev, souhaitaient que ces élections aient lieu, et qu'elles aient lieu malgré la guerre.

L'annonce de Volodymyr Zelensky inter-



vient alors que la Russie continue à mener quotidiennement des frappes lourdes sur la quasi-totalité du territoire ukrainien. Kiev a de nouveau accusé hier, lundi 6 novembre, Moscou d'avoir tiré dans la nuit quatre missiles et lancé des drones d'attaque depuis les territoires ukrainiens occupés par la

Russie dans le sud du pays. Et le ministère russe de la Défense annonce de son côté que la défense antiaérienne russe a détruit et intercepté dix-sept drones tirés par l'Ukraine dans la nuit de lundi à mardi au-dessus de la mer Noire et de la péninsule de Crimée.

## Pologne: le président charge le Premier ministre Morawiecki de former un nouveau gouvernement

En Pologne, le président Andrzej Duda a surpris son monde pour l'annonce du prochain gouvernement. Si l'opposition a remporté les élections parlementaires du mois dernier, il a choisi le Premier ministre sortant pour constituer le nouveau gouvernement, contre toute attente

La Pologne s'attendait à voir le leader de l'opposition, Donald Tusk, composer le futur gouvernement, mais le président Andrzej Duda en a décidé autrement.

« J'ai décidé de confier la mission de former un gouvernement au Premier ministre Mateusz Morawiecki », a déclaré le président Andrzej Duda.

Le Premier ministre du parti Droit et Justice, jusque-là au pouvoir, va donc devoir composer avec un Parlement qui ne lui est pas favorable. Mais Andrzej Duda dit avoir respecté les règles

« J'ai décidé de perpétuer la bonne tradition parlemen-



taire selon laquelle, c'est au parti vainqueur qui revient de former un gouvernement », a indiqué le président Duda.

Mais tout le monde sait que si Droit et Justice est arrivé en tête des élections parlementaires, l'opposition forme une coalition, et a la majorité. Pour Mateusz Morawiecki, il est donc peu probable que son nouveau gouvernement obtienne la majorité nécessaire auprès des députés :

« Si la mission échoue, alors on passe à l'étape suivante et le Sejm (la Chambre basse / l'Assemblée) choisira un candidat au poste de Premier ministre, et je le nommerai immédiatement à ce poste ».

Logiquement, c'est donc la Diète polonaise qui votera pour choisir le Premier ministre et devrait élire Donald Tusk.

Pour certains observateurs, c'est une stratégie du président, très proche du parti Droit et Justice, pour mettre la formation dans une position favorable et lui faire gagner du temps pour tenter de rallier des députés à sa coalition, et pourquoi pas devenir majoritaire au Parlement.

## Donald Trump au tribunal, pour un procès qui menace son empire immobilier

L'ex président américain était attendu au tribunal de New York, ce lundi. Le candidat à la prochaine présidentielle dénonce « une chasse aux sorcières ».

L'ancien président des États-Unis, Donald Trump, était attendu lundi au tribunal de New York pour se défendre lors d'un procès civil à hauts risques pour son empire immobilier, le premier d'une longue série de rendez-vous judiciaires qui bouleverse son chemin vers un éventuel retour à la Maison Blanche.

A 10h (15h GMT), le tempétueux milliardaire de 77 ans s'est assis à la gauche de son juge, Arthur Engoron, qu'il a affublé de tous les noms – « voyou », « dérangé », « haineux » – depuis l'ouverture du procès le 2 octobre. De son côté, le magistrat de 74 ans aux cheveux blancs légèrement ébouriffés lui a adressé deux amendes de 5000 et 10 000 dollars pour s'en être pris à sa greffière.

« La plus grande chasse aux sorcières dans l'histoire de notre pays »

Sous la grande fresque murale aux couleurs un peu passées célébrant l'adoption d'une « Chartre des libertés » en 1683, l'ancien président des Etats-Unis doit prêter serment, comme ses deux enfants Donald Jr et Eric il y a quelques jours, et être interrogé par l'un des adjoints de la procureure générale de l'Etat de New York Letitia James.

Après trois ans d'investigations, l'élu démocrate a intenté un procès au civil contre l'état major de la Trump Organization, accusant les Trump père et fils d'avoir gonflé de manière colossale les actifs du groupe – une myriade de sociétés gérant des gratte-ciel, hôtels et résidences de luxes ou golfs dans le monde entier – pour décrocher de meilleurs prêts bancaires et des conditions d'assurance plus favorables.

Elle réclame 250 millions de dollars d'amende et des interdictions de diriger des entreprises pour le milliardaire républicain et ses enfants.

Entendu deux fois durant l'enquête, Donald Trump avait dénoncé, en préambule de sa première déposition le 10 août 2022, « la plus grande chasse aux sorcières dans l'histoire de notre pays », avant de garder le silence.

Lors de sa deuxième audition, le 13 avril 2023, il avait réfuté toute fraude, assurant que les banques « avaient gagné beaucoup d'argent ».

### Fraudes répétées

Le procès est mal engagé pour la famille Trump : quelques jours avant son ouverture, le juge a estimé que le parquet général de l'Etat de New York présentait « des preuves concluantes qu'entre 2014 et 2021, les prévenus ont surévalué les actifs » du groupe de « 812 millions (à) 2,2 milliards de dollars » selon les années, dans les chiffres

inscrits sur les états financiers annuels de Donald Trump.

En conséquence de « fraudes répétées », il a ordonné la liquidation des sociétés gérant ces actifs, comme la Trump Tower sur la 5e Avenue de New York ou le gratte-ciel de style néo-gothique et bientôt centenaire du 40 Wall Street. En d'autres termes, si la décision, suspendue en appel, était appliquée, le milliardaire républicain perdrait le contrôle d'une partie de son empire immobilier, lui qui s'était lancé en politique sur son image de bâtisseur à succès.

### Donald Trump se place en victime d'une machination judiciaire

Depuis un mois, Donald Trump, qui n'encourt pas la prison dans cette affaire civile, a assisté régulièrement aux débats, profitant de ses venues pour se poser en victime d'une machination judiciaire devant les caméras. Des thèses reprises le soir même sur la plupart des médias prisés par les conservateurs, comme Fox News.

Sur le fond du dossier, ses avocats réfutent toute fraude, arguant que des évaluations immobilières sont forcément subjectives et que les banques prêteuses n'ont pas perdu un dollar.

Ce procès n'est qu'une des premières épreuves judiciaires qui attendent Donald Trump, inculpé au pénal dans quatre autres affaires. Il doit notamment comparaître à partir de mars 2024 devant la justice



fédérale à Washington pour ses tentatives présumées illégales d'inverser le résultat de l'élection de 2020.

Pour l'instant, ses inculpations n'ont pas affecté sa domination sur ses concurrents républicains dans les sondages. Dimanche, un an jour pour jour avant la présidentielle, un sondage New York Times/Siena College l'a aussi donné gagnant face à Joe Biden dans cinq Etats clés (Nevada, Géorgie, Arizona, Michigan, Pennsylvanie) remportés par le démocrate en 2020.

# Narges Mohammadi, Prix Nobel de la paix iranienne, entame une grève de la faim en prison



**Jeudi, sa famille avait déjà annoncé que la militante, dont l'état de santé est fragile, se voyait refuser par les autorités pénitentiaires son transfert à l'hôpital car elle ne voulait pas se couvrir la tête.**

**L**a lauréate du prix Nobel de la paix, Narges Mohammadi, a entamé lundi 6 novembre une grève de la faim après avoir été empêchée, avec d'autres détenues, d'obtenir des soins médicaux et pour protester contre le port obligatoire du voile en Iran, a annoncé la famille de la militante des droits humains. « Narges Mohammadi a informé sa famille qu'elle avait entamé une grève de la faim il y a plusieurs heures. Nous sommes inquiets pour sa santé », ont informé ses proches dans une déclaration citée par l'Agence France-Presse (AFP). Mme Mohammadi, 51 ans, maintes fois arrêtée et condamnée, est détenue depuis 2021 à la prison d'Evin de la capitale iranienne, Téhéran.

Jeudi, sa famille avait déjà annoncé que la militante, dont l'état de santé est fragile, se voyait refuser par les autorités pénitentiaires son transfert à l'hôpital car elle ne voulait pas se couvrir la tête. Selon un électrocardiogramme réalisé par un médecin en prison, elle a besoin d'une hospitalisation d'urgence, précise la famille. « La République islamique est responsable de tout ce qui peut arriver à notre Narges bien-aimée », précise la déclaration.

Le comité Nobel s'est, de son côté, dit dans un communiqué « profondément inquiet » de l'état de santé de Mme Mohammadi. « L'obligation pour les détenues de porter un foulard pour être hospitalisées est inhumaine et moralement inacceptable », a déclaré la présidente du comité, Berit Reiss-Andersen, en demandant aux autorités iraniennes de prodiguer une assistance médicale à toutes les détenues en ayant besoin. L'organisation de défense de la liberté d'expression PEN International s'est dite « extrêmement inquiète » pour Mme Mohammadi et a jugé que les autorités iraniennes étaient « responsables de mettre sa vie en danger ».

Militante contre la peine de mort et pour les droits des femmes, Narges Mohammadi a été récompensée en octobre par le Nobel pour « son combat contre l'oppression des femmes en Iran et sa lutte pour la promotion des droits humains et la liberté pour tous ». Elle est l'un des principaux visages du soulèvement « Femme, vie, liberté » en Iran.

## MAURITIUS TO WIT

At the suit, instance and request of **MauBank Ltd** (formerly known as Mauritius Post and Cooperative Bank Ltd), having its registered office situated at 25, Bank Street, Cybercity, Ebene, and electing its legal domicile in the office of the undersigned Attorney-at-Law, of 9th Floor, Astor Court, Block B, Georges Guibert Street, Port Louis.

### TAKE NOTICE FOR THAT:

1.- Whereas the Abovenamed Party (*hereinafter referred to as "The Bank"*) has granted to you, the hereundernamed Party, banking facilities and financial accommodation in the sum of MUR 7,600,000/- to finance the acquisition of Villa No. 92, forming part if the 'Port Chambly'.

2.- Whereas as security for the repayment of the above banking facilities, You, the Hereundernamed Party, has mortgaged and hypothecated the hereunder described property in favour of the Bank:-

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés dépendant d'un ensemble immobilier connu sous le nom de "**PORT CHAMBLY**", édifié sur deux portions de terrain, à savoir:-

**1.- La première.** de la contenance de **QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE VINGT CINQ METRES CARRES ET UN CENTIEME DE METRE CARRE (99,025.01m<sup>2</sup>), soit VINGT TROIS ARPENTS QUARANTE SIX PERCHES (23A46P)**, située au quartier des Pamplemousses, lieudit Baie du Tombeau, Chambly, et bornée d'après une description avec plan figuratif y joint, dressé par Monsieur Dharamraz Appadoo, Géomètre (M.M.I.S), le vingt sept Juillet deux mille sept (27/07/2007), enregistrée au Reg. L.S 61/2882 comme suit:- Vers le Nord, par les sinuosités de la Rivière du Tombeau. Vers l'Est, partie par un terrain appartenant à la compagnie "Massilia Ltd" sur une ligne brisée en trois tronçons mesurant deux cent trente six mètres et seize centimètres (236.16m), cent vingt sept mètres et soixante six centimètres (127.66m) et trois mètres et cinquante deux centimètres (3.52m) respectivement et par un autre terrain appartenant à la compagnie "Clifton Holdings Ltd" elle même sur vingt neuf mètres cinquante centimètres (29.50m). Vers le Sud, partie par l'axe d'un chemin commun et mitoyen de trois mètres quatre vingt dix centimètres (3.90m) de large sur cent vingt huit mètres soixante trois centimètres (128.63m), partie par M. Chetansing Dinassing sur une ligne brisée en deux tronçons mesurant vingt neuf mètres dix centimètres (29.10m) et cinquante trois mètres et soixante seize (53.76m) centimètres respectivement, partie encore par M. Chetansing Dinassing et par M. Ashwamedsing Dinassing sur cinquante trois mètres soixante seize centimètres (53.76m), partie par M. Vijayesing Dinassing sur une ligne brisée en deux tronçons mesurant soixante trois mètres quatre vingt cinq centimètres (63.85m) et seize mètres et cinquante sept centimètres (16.57m) respectivement, partie par l'axe d'un chemin commun et mitoyen de trois mètres et quatre vingt dix centimètres (3.90m) de large sur soixante et un mètres soixante douze centimètres (61.72m), partie par M. Vijayesing Dinassing sur cinquante mètres et quatre vingt sept centimètres (50.87m) et partie encore par M. Vijayesing Dinassing, par M. Gaetan Leong Son, par M. Vijay Dewan et par un terrain appartenant aux héritiers Maurice Gassy sur une longueur totale de cent douze mètres et quatre vingt un centimètres (112.81m). Et vers l'Ouest, par un terrain appartenant au Gouvernement de la République de Maurice sur soixante huit mètres et quatre vingt sept centimètres (68.87m). Observation est ici faite qu'à ladite description de Monsieur Dharamraz Appadoo, Géomètre (M.M.I.S), il a été dit que ladite portion de terrain de QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE VINGT CINQ METRES CARRES ET UN CENTIEME DE METRE CARRE (99,025.01m<sup>2</sup>), soit VINGT TROIS ARPENTS QUARANTE SIX PERCHES (23A46P), est composée, en réalité, de la réunion deux terrains contigus à savoir:- **(i)** Un terrain de la contenance de ONZE MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT SEIZE DECIMAL TRENTÉ CINQ METRES CARRES (11.396.36m<sup>2</sup>), soit DEUX ARPENTS SOIXANTE DIX METRES CARRES (2A70P), d'après titre, mais trouvé être en réalité d'une contenance de ONZE MILLE SIX CENT TRENTÉ HUIT DECIMAL SOIXANTE DIX METRES CARRES (11,638.70m<sup>2</sup>), soit DEUX ARPENTS SOIXANTE QUIZE ET SOIXANTE DIX CENTIEMES DE PERCHES (2A75P /<sup>1</sup> ), appartenant à la Compagnie CLIFTON HOLDINGS LTD suivant titre transcrit au TV 6269/56; et **(ii)** Un terrain de la contenance de QUATRE VINGT SEPT MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT SIX DECIMAL TRENTÉ ET UN METRES CARRES (87,386.31m<sup>2</sup>), étant distrait de trois portions de terrain contigus de la contenance de QUATRE VINGT UN MILLE QUARANTE DECIMAL SOIXANTE DIX METRES CARRES (81,040.70m<sup>2</sup>), QUATRE MILLE QUATRE CENT TRENTÉ ET UN DECIMAL QUATRE VINGT ONZE METRES CARRES (4,431.91m<sup>2</sup>) et HUIT MILLE DEUX CENT TRENTÉ DECIMAL SOIXANTE DIX METRES CARRES (8,230.70m<sup>2</sup>) appartenant à la Compagnie CLIFTON HOLDINGS LTD suivant titres transcrits aux TV 2204/6, TV 2118/112 et TV 2118/111 respectivement. Toujours à ladite description de Monsieur Dharamraz Appadoo, Géomètre (M.M.I.S), il a été fait observer ce qui est ci-après littéralement transcrit:- **"Observation:-** Il est ici fait observer que:

**(1)** La superficie du terrain présentement décrit suivant les abornements sus mentionnés ne comprend pas celle d'un terrain de la contenance de SIX MILLE TROIS CENT DIX SEPT METRES CARRES (6,317m<sup>2</sup>) qui forme le surplus des trois portions de terrain contigus desquelles le présent terrain est distrait comme ci avant mentionné. Ledit surplus est représenté au plan par une hachure Rose.

**(2)** Il existe sur cette portion de terrain présentement décrite, un droit de passage à titre de servitude perpétuelle et gratuite au profit du surplus du terrain pour accéder à la Route Publique de Baie du Tombeau et ce, sur des chemins de quatre mètres et cinquante centimètres (4.50m) de large. Le surplus aura aussi une servitude sur les parkings et une aire des manœuvres pour les sus dits parkings longeant en partie le tronçon du chemin. Et

**(3)** Le terrain présentement décrit et le surplus auront à titre de servitude perpétuelle et gratuite un droit de passage sur un autre terrain appartenant à la Compagnie "Clifton Holdings Limited" elle-même suivant titre transcrit au TV 1998/4 et ce sur deux chemins; le premier de six mètres (6.00m) de large, qui avec les réserves a une largeur totale de vingt mètres (20.0m) et le second de cinq mètres et cinquante centimètres (5.50m) de large."

**Et 2.- La seconde.** de la contenance de **TROIS MILLE CENT SOIXANTE QUATORZE METRES CARRES ET QUATRE VINGT QUATORZE CENTIEMES DE METRE CARRE (3,174.94m<sup>2</sup>)**, située aux susdit quartier et lieu et bornée d'après une description avec plan figuratif y joint, dressé par Monsieur Dharamraz Appadoo, Géomètre (M.M.I.S), le trente juillet deux mille sept (30/07/2007), enregistrée au Reg. L.S. 61/2880, comme suit:- Vers le Nord et l'Est, par un chemin de vingt mètres (20m) de large incluant les réserves, sur une longueur développée de quatre vingt neuf mètres et quatorze centimètres (89.14m). Vers le Sud, par un chemin de cinq mètres et cinquante centimètres (5.50m) de large, sur une longueur développée de soixante et un mètres et soixante treize centimètres (61.73m). Et vers l'Ouest, par un chemin de quatre mètres et quatre vingt sept centimètres (4.87m) de large, sur cent mètres et cinquante cinq centimètres (100.55m). Observation est ici faite qu'à ladite description de Monsieur Dharamraz Appadoo, Géomètre (M.M.I.S), il a été dit que ladite portion de terrain de TROIS MILLE CENT SOIXANTE QUATORZE METRES CARRES ET QUATRE VINGT QUATORZE CENTIEMES DE METRE CARRE (3,174.94m<sup>2</sup>) est distraite d'un terrain de la contenance de SEIZE MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT HUIT METRES CARRES (16,588m<sup>2</sup>), soit TROIS ARPENTS QUATRE VINGT TREIZE PERCHES (3A93P), appartenant à la compagnie "CLIFTON HOLDINGS LTD" suivant titre transcrit au TV 1998/4. Toujours à ladite description il a été fait observer ce qui est ci après littéralement transcrit: "Il est ici fait observer que le terrain présentement décrit aura à titre de servitude perpétuelle et gratuite un droit de passage sur le surplus du terrain duquel le présent terrain est distraite pour accéder à la Route Publique de Baie du Tombeau (B29) et ce sur deux chemins; le premier de vingt mètres (20.00m) de large incluant les réserves et le second de cinq mètres et cinquante centimètres (5.50m) de large." Observation est ici faite qu'au titre de propriété ci-après relaté, il a été stipulé ce qui est ci-après littéralement transcrit: **"NOTA: Partie des susdites portions de terrains est constituée d'un barachois. Ce barachois se trouve totalement en dehors du lit de la Rivière du Tombeau ainsi que le constate tant la susdite description de Monsieur Dharamraz Appadoo, Géomètre (M.M.I.S), en date du vingt sept juillet deux mille sept, enregistrée au Reg. L.S 61 No. 2882 que le plan figuratif y joint."** Lequel ensemble immobilier est soumis au statut de la copropriété et a fait l'objet d'un état descriptif de division incorporé au règlement de copropriété dressé par Me. Marie Joseph MONTOCCHIO, notaire, le huit août deux mille sept (08/08/2007), enregistré et transcrit au TV 6701/63. OBSERVATION EST ICI FAITE que ledit règlement de copropriété a été modifié par des décisions des membres du **"SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER PORT CHAMBLY"** prise lors d'une assemblée générale des membres dudit syndicat tenue le vingt trois octobre deux mille neuf (23/10/2009); un extrait du procès verbal des délibérations de la dite assemblée Générale, a été déposé au rang des minutes de Me. Marie Joseph Bernard D'HOTMAN DE VILLIERS, notaire, suivant acte à son rapport en date du dix novembre deux mille neuf (10/11/2009), enregistré et transcrit au TV 7555/55.

**DESIGNATION - LOT No. 92**- Une villa de **TYPE F** située dans la **ZONE 1** à l'emplacement indiqué au plan intitulé "Site Plan"; un exemplaire de ce plan demeure annexé à l'acte contenant l'état descriptif de division ci-dessus mentionné. Une villa de **TYPE F** est une villa d'une superficie intérieure hors murs de QUATRE VINGT TROIS DECIMAL QUATRE METRES CARRES (83.04m<sup>2</sup>) comprenant:

**Au rez-de-chaussée** Un porche d'entrée de trois décimal cinq mètres carrés (3.05m<sup>2</sup>). Un vestibule et un escalier de six décimal cinq mètres carrés (6.05m<sup>2</sup>). Une salle de séjour de dix huit décimal six mètres carrés (18.06m<sup>2</sup>). Une cuisine de six décimal trois mètres carrés (6.03m<sup>2</sup>). Une terrasse de onze décimal six mètres carrés (11.06m<sup>2</sup>).

**A l'étage** Un vestibule de trois décimal quatre mètres carrés (3.04m<sup>2</sup>). Une première chambre à coucher de onze décimal sept mètres carrés (11.07m<sup>2</sup>). Une salle de bains attenante à la première chambre à coucher de cinq décimal un mètres carrés (5.01m<sup>2</sup>). Une deuxième chambre à coucher de onze décimal sept mètres carrés (11.07 m<sup>2</sup>). Et une salle de bains attenante à la deuxième chambre à coucher de cinq mètres carrés (5.00m<sup>2</sup>). Avec ensemble les **TRENTE HUIT/DIX MILLIEMES (38/10,000èmes)** des parties communes y attachées.

**OWNERSHIP OF PROPERTY - Mr. Trishna Ramsurrunsingh BALGOBIN** is the owner of the above described property as evidenced by deed drawn up by Me. Marie Joseph Bernard d'HOTMAN DE VILLIERS, Notary Public, dated 31/10/2011, registered and transcribed on 07/11/2011 in **TV 8277/27** and inscribed in **IV 2746/72**. The **reglement de copropriete de l'ensemble immobilier "PORT CHAMBLY"**, drawn up by Me. Marie Joseph Jean Pierre MONTOCCHIO, notary public, dated 08/08/2007, registered and transcribed in **TV 6701/63** and a modification to the reglement de copropriete drawn up by Me. Marie Joseph Bernard D'HOTMAN DE VILLIERS, Notary Public, dated 10/11/2009, registered and transcribed in **TV 7555/55**.

3.- Whereas You, the Hereundernamed Party, have been irregular with the repayment of the above banking facilities.

4.- Whereas You, the Hereundernamed Party, are indebted to The Bank in the sum of **MUR 6,387,548.41**, being capital and interest due as at 19/10/2023, inclusive of arrears in the sum of **MUR 3,294,771.10**, together with the running interests, costs, commission and accessories.

5.- Whereas you the Hereundernamed Party are by this present **"Notice Commandement"** most formally called upon, required and summoned to pay the sum of **MUR 6,387,548.41**, being capital and interest due as at 19/10/2023, together with the running interest, costs, commission and accessories and this **within a delay of TEN (10) DAYS as from the date of service of this present notice**.

6.- Warning you that should you, the Herundernamed Party, fail to comply with the above requirements and exigencies and payment of the sum of **Rs. 10,000/-** as cost of the present notice (subject however to taxation), the abovementioned property will be seized and sold according to law. Under all legal reservations

Dated at Port Louis, this 03/11/2023.

**Me. Preetam Chuttoo**

**Of 9th Floor, Astor Court, Block B, Georges Guibert Street, Port Louis.**

**Attorney-at-Law for the Abovenamed Party**

**Substituted Service by way of Publication in two dailies, as per Judge's Order dated 30/08/2023 – Serial No. 1244/2023.**

**To/**

**Mr. Trishna Ramsurrunsingh BALGOBIN, residing at Villa No. 92, Port Chambly, Baie du Tombeau.**

## La conséquence insoupçonnée du réchauffement climatique lors des tempêtes

La hausse des températures et l'allongement de la saison estivale pourraient bouleverser l'horloge biologique des arbres sur le long terme.

À près les tempêtes Ciara et Domingos, les couleurs automnales se font toujours attendre dans l'Hexagone. Comme le rapporte BFMTV, la hausse des températures ces derniers mois dans le pays engendre un allongement de la saison de végétation avant l'hiver. Conséquence directe de cette tendance, de nombreux arbres arborent toujours leurs feuilles vertes en ce début du mois de novembre.

### NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that Mr Heeralall Goneea will apply to the District Council of Grand Port for a building and land use permit for a proposed extension to ground floor concrete building to be used as victualler at Royal Road Pointe D'Esny Blue Bay.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above named Council within 15 days from the date of this publication.

Dated this 09 / 11 / 2023

### NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that Freechoice Limited of 1st Floor, Felix House, 24, Dr. Joseph Rivière Street, Port-Louis, Mauritius is applying to the Registrar of Companies for removal from the Register of Companies, under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001 on the grounds that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Companies Act 2001.

Objections or claims if any should be lodged in writing, with the Registrar of Companies not later than 28 days of the date of this notice.

Dated this 08th November 2023  
CKLB International Management Ltd  
Registered Agent

### SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 15th day of February 2024 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Court, situated at New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the Sale by Licitation prosecuted at the request of 1.- Mr. Marday CAUNDAY, 2.- Mr. Sadasiven Pillay CAUNDAY, 3.- Mr. Sivapragassen CAUNDAY, 4.- Maga Luchemy CAUNDAY, 5.- Saraspadee CAUNDAY, 6.- Sarojinee CAUNDAY, 7.- Vele CAUNDAY, 8.- Mrs Ww Parmowtee GOOLJAR, widow of late Soopaya caunday, 9.- Mr. Kevin Sammi CAUNDAY, 10.- Mr. Deven CAUNDAY and 11.- Mrs Sheelah Devy MANIKHAM, widow of late Sinsamy CAUNDAY against 1.- Narainsamy CAUNDAY and 2.- Parma Siven CAUNDAY of 1.- Une portion de terrain de la contenance de **43 toises soit 163.35m<sup>2</sup>**, mais trouvée être de la contenance de **167m<sup>2</sup>**, après mesurage, sise dans le district de Port Louis, lieu dit No. 13, Rue Louis Alfred Celestin, Port Louis et bornee comme suit:- Du premier cote, par un trottoir d'un metre et quarante cinq centimètres (1.45m) de large longeant un drain d'un metre et quinze centimètres (1.15m) longeant Louis Alfred Celestin Street, un chemin de cinq metres et quarante centimètres (5.40m) de large, sur treize metres et vingt six centimètres (13.26m); Du deuxième cote, par divers propriétaires, sur douze metres et deux centimètres (12.02m); Du troisième cote, par le terrain appartenant à Abdool Gaffar Goolam Hossen, sur treize metres et trente deux centimètres (13.32m). Du quatrième et dernier cote, par le terrain appartenant à Des Langs ou ayants droits, sur treize metres et trente deux centimètres (13.32m). Le tout plus amplement décrit au Vol. 569/159. PIN 1112360072.

2.- Une portion de terrain de la contenance indéterminée mais trouvée être de la contenance de **cent quatre vingt neuf et soixante dix centièmes de mètres carres mètres carres (189.70m<sup>2</sup>)**, après mesurage, sise dans le district de Port Louis, lieu dit No. 7, Rue Louis Alfred Celestin, Port Louis et bornee comme suit:- Du premier cote, par un trottoir d'un metre et quarante centimètres (1.40m) de large longeant un drain d'un metre (1.00m) de large longeant Louis Alfred Celestin Street, sur neuf metres et soixante quinze centimètres (9.75m); Du deuxième cote, par le terrain appartenant à Sinsamy Caunday, sur dix sept metres et quatre vingt trois centimètres (17.83m); Du troisième cote, par le terrain appartenant à Louis Catangan ou ayants droits, sur onze metres et soixante et onze centimètres (11.71m); Du quatrième et dernier cote, par le terrain appartenant à Etang ou ayants droits, sur dix sept metres et quatre vingt dix centimètres (17.90m). Le tout plus amplement décrit au Vol. 835/87. PIN 1112360092. BUILDINGS. There exists on the first portion of land a concrete house in a dilapidated condition which needs to be pulled down. The second portion of land is bare.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said properties are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservation.  
Dated at Port Louis, this 03rd day of November 2023.

**Me. M. I. DAUHOO**  
Of Cathedrale Square, Port Louis.  
Attorney in Charge of the sale.

### SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 07th day of March 2024 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Court, situated at New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the Sale by Licitation prosecuted at the request of Mrs Rubina MAHAMOD against Mr. Yousouf MAHAMOD of "Une portion de terrain de la contenance de CENT TOISES (100 Toises) soit TROIS CENT SOIXANTE DIX NEUF ET QUATRE VINGT SEPT METRES CARRES (379.87m<sup>2</sup>)", située au quartier de Moka, lieu dit Les Guibies, Pailles et bornee d'après le titre de propriété, comme suit:- Au Nord Est, par le surplus du terrain appartenant à la compagnie St. Maurice Ltd, sur vingt deux metres quatre vingt sept centimètres (22.87m); Au Sud Est et au Sud Ouest, partie par un chemin commun de seize pieds de large, une lisrière de terre de trois pieds entre, et partie par un chemin commun de dix huit pieds de large, une lisrière de terre de quatre pieds entre, sur lesquelles le propriétaire de la portion présentement décrite ainsi que ceux à ses droits auront un droit de passage pour accéder aux dits chemins communs relevés au moyen de trois lignes d'opération mesurant douze metres trente deux centimètres (12.32m), six metres quarante huit centimètres (6.48m) et dix huit metres vingt sept centimètres (18.27m) respectivement; Au Nord Ouest, par le centre d'un drain que l'acquéreur ainsi que ceux à ses droits auront à respecter et maintenir en bon état pour recueillir les eaux pluviales séparant la portion présentement décrite de la première portion que doivent acquérir Mr & Mme Viswanada Lutchmiah, sur seize metres quatre vingt neuf centimètres (16.89m). Ensemble tout ce qui peut en dépendre et en faire partie sans aucune exception ni réserve, le tout plus amplement décrit au titre transcrit au Vol. 2124 No. 60. **BUILDING.** There exists on the said portion of land a one storey concrete building. The ground floor comprises of:- three bedrooms, one dining/living room, a kitchen, bathroom and W.C. The first floor comprises:- three bedrooms, one dining/living room, a kitchen, bathroom and W.C.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservation.

Dated at Port Louis, this 06th day of November 2023.

**Me. M. I. DAUHOO**  
Of Cathedrale Square, Port Louis.  
Attorney in Charge of the sale.

### OUTBIDDING

NOTICE is hereby given that on Thursday 20/07/2023, a portion of land of the extent of 7 50/100 perches or 316.56m<sup>2</sup>, situated in the district of Plaines Wilhems, place called Vacoas, together with all that may depend or form part thereof and the whole as morefully described in the Memorandum of Charges was sold for the price of Rs 1,000,000 at the request of Mrs Nokamah BUNGAROO & Mrs Lutchmee BUNGAROO, the wife of Devdutt MEETHOO against Mrs Elama BUNGAROO and purchased by Mrs Nokamah BUNGAROO & Mrs Lutchmee BUNGAROO, the wife of Devdutt MEETHOO.

Afterwards on the 26/07/2023, Mrs Elama BUNGAROO has made an outbidding of one-sixth above the purchase price.

Her Honour the Master and Registrar has now fixed Thursday the 14/03/2024 at 1.30 p.m for the sale of the said property, upon the outbidding.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 06th day of November 2023.

**Me. M. I. DAUHOO**  
Of Cathedrale Square, Port Louis.  
Attorney for the Respondent.

### OUTBIDDING

NOTICE is hereby given that on Thursday 27/07/2023, a portion of land of the extent of 160.14m<sup>2</sup>, being Lot No. 3, situated in the city of Port Louis, No. 7, Diego Garcia, with a four storeyed concrete building existing thereon, as morefully described in the Memorandum of Charges filed in the matter was resold by way of "Folle Enchère" for the price of Rs 6,000,000 at the request of The Mauritius Commercial Bank Ltd against Parvez JAUFFUR and purchased by The Mauritius Commercial Bank Ltd.

Afterwards on the 03/08/2023, one Omar Shariff DAMY has made an outbidding of one-sixth above the purchase price.

Her Honour the Master and Registrar has now fixed Thursday the 14/03/2024 at 1.30 p.m for the sale of the said property, upon the outbidding.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 06th day of November 2023.

**Me. M. I. DAUHOO**  
Of Cathedrale Square, Port Louis.  
Attorney for the Outbidder.

précisant que cela n'est pas le cas que s'il y a suffisamment d'eau pour que les plantes se développent. D'après les experts, les vagues de chaleur tardives vont s'intensifier dans les prochaines années, étirant ainsi la période estivale.

### Des arbres plus vulnérables sans leur habit d'hiver

Au lendemain des tempêtes Ciara et Domingos et le retour récent des températures proches des normales saisonnières, les arbres pourraient rapidement voir leurs feuilles jaunir avant de tomber. Mais avec la rapidité de cette transition, les troncs et les branches des arbres pourraient ne pas avoir le temps d'absorber les substances générées par le jaunissement des feuilles.

### LEGAL NOTICE

#### IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS

(Before the Master and Registrar thereof)

In the matter of:-

Development Bank of Mauritius Ltd having its registered office  
situate at Chaussee Street, Port-Louis.

**Plaintiff**

Versus

1.- Mr. Joseph CODOR; also called Joesph CODOR  
2.- Mrs. Marie Doris Celia CODOR (born LABONNE), the lawful wife of Mr. Joseph CODOR also called Joesph CODOR both residing at MORC ILOIS LOT No.D40 RUE BARBARA, TOMBEAU BAY and substituted service to be effected upon Mrs. Marie Doris Celia LABONNE in virtue of an Order dated 22 September 2023.

**Defendants**

#### TAKE NOTICE FOR THAT:-

**TAKE NOTICE**, You, Mrs. Marie Doris Celia LABONNE, the Defendant No. 2 in the above matter, residing at Dr. Wiehe Street, Souillac, that on the 5th of May, 2023 has been filed in the office of the Master and Registrar, the Memorandum of Charges (Cahier des Charges) under and pursuant to which shall take place before the Master's Court the sale by levy, prosecuted at the request of the Plaintiff against the defendants, of the hereunder described immoveable property, viz:-

#### DESCRIPTION OF PROPERTY:

**DESIGNATION: PROPERTY CHARGED:** Une portion de terrain de la contenance de **CENT CINQUANTE ET UN METRES CARRES ET QUATRE VINGT DOUZE CENTIEMES DE METRE CARRE (151.92 m<sup>2</sup>)**, étant Lot No. D40, située au quartier des Pamplemousses lieudit Baie du Tombeau bornée d'après un rapport avec plan figuratif y joint dressé par Monsieur Louis Maurice Dumazel, Arpenteur Juré, en date du 12/02/1987, enregistré au registre L.S. 23 Numéro 8278 comme suit: Du premier cote, par un chemin de quatre mètres et soixante centimètres de large, des réserves de soixante dix centimètres de large, entre, sur onze mètres et trente-neuf centimètres (11.39m); Du second cote, par le lot No. D 38 sur treize mètres et trente-cinq centimètres (13.35m); Du troisième cote, par le lot No. D 39 sur onze mètres et trente sept centimètres (11.37m); et Du quatrième cote, par le lot D 42 sur treize mètres et trente cinq centimètres (13.35m). Together with all that exist thereon and all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever and the whole as morefully described in deed transcribed in TV 4099/22 and Pin No. 1217040194.

The above matter was called before the above Court on 25/05/2023, 06/07/2023 and 12/10/2023 for Reading of the said Memorandum of Charges.

**NOW TAKE FURTHER NOTICE**, that Her Honour, the Master & Registrar of the above Court has now fixed **THURSDAY the 23rd day of November, 2023 at 1.30 p.m before the Master's Court, Courtroom No. 23, 2nd Floor, Supreme Court, Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis**, for the Reading of the said Memorandum of Charges, and you may make thereon such observations/objections as you may think fit and further to be present at the time of the reading of the said Memorandum of charges at which time a day shall be fixed for the final adjudication of the said immoveable property.

**WARNING YOU**, the Defendant No. 2 that the Reading of the said Memorandum of Charges will be proceeded with on the day, date and hour aforesaid whether you be present or not.

This publication is being made in virtue of an Order dated 22 September, 2023 by Her Ladyship, Honourable S. B. A. Hamuth-Lauloo, Judge sitting in Chambers.

Under all legal reservations,

Dated at Port Louis, this 06th day of November, 2023.

**Me. R. Bucktownson SA**  
Orison Legal  
Level 2, Hennessy Court, Cr. Pope Hennessy and Suffren Streets, Port Louis.  
**Plaintiff's Attorney**

### Application to Director General of the Mauritius Revenue Authority for the issue of a Licence under Part III of the Excise Act

I, Sumantee Munbod of Plot No 58, Morc Orchidee, Rose Belle have applied to the Director General of the Mauritius Revenue Authority for the issue of a new licence of retailer of liquor and alcoholic products – off in respect of premises situated at Plot No 58, Morc Orchidee, Rose Belle .

Any objection to the issue of the above licence, should be made to the Director General, Mauritius Revenue Authority, Ehram Court, C/r Mon Seigneur Gonin & Sir Virgil Naz Streets, Port Louis within 21 days as from date published in the Gazette.

Date: 09.11.2023

# Borussia Dortmund 2-0 Newcastle United - Nniclas Fullkrug et Julian Brandt donnent la victoire à l'uefa champions league aux hôtes

Newcastle United a certainement été très compétitif lors de ce qui s'est avéré être une défaite 2-0 contre le Borussia Dortmund lors de leur rencontre d'UEFA Champions League au Signal Iduna Park mardi soir. Niclas Fullkrug a ouvert le score pour les hôtes à la 26e minute, et Dortmund n'a ajouté davantage à son score qu'à 11 minutes de la fin alors que Julian Brandt doublait son avantage.

Un but de Niclas Fullkrug – à 30 ans, son premier en Ligue des Champions – et un autre de l'excellent Julian Brandt – ont assuré à Dortmund un doublé mérité face à Newcastle. Ils mènent le Groupe F d'un point devant le Paris Saint-Germain, qui joue plus tard ce soir, et une victoire lors de leurs deux derniers matchs leur donnera une avance inattaquable sur leurs adversaires de ce soir – qui savent que le maximum de points pourrait encore ne pas suffire.

Toujours blessé après l'humiliation Klassiker du week-end, Dortmund a bien commencé sans créer grand-chose, tandis que Newcastle semblait ne pas s'être débarrassé de la décharge physique et mentale qu'Arsenal avait dû leur laisser. Ce n'est cependant qu'à la 26e minute que l'équilibre du jeu s'est reflété dans le score, Newcastle ratant diverses occasions de dégager le ballon avant que Fullkrug ne marque une finition décente.

Eddie Howe a fait entrer Miguel Almiron et Anthony Gordon pour la seconde période et Newcastle a bien commencé, mais à la 56e minute, Joelinton a raté une tête qu'il aurait presque pu souffler et son équipe a eu du mal à créer



par la suite.

Ils ont cependant forcé une succession de coups de pied arrêtés dangereux, dont aucun n'a rien créé, puis à la 79e minute, l'excellent Karim Adeyemi a marqué sans faute, Julian Brandt a traversé et, utilisant Marcel Sabitzer comme leurre, il a balayé un formidable terminer sur Nick Pope et dans le coin le plus éloigné pour régler le match.

Newcastle a soufflé et soufflé par la suite, mais ils savaient que le match était terminé et sont désormais confrontés à une lutte non seulement pour se qualifier, mais aussi pour s'accrocher au sport de la Ligue Europa qu'ils

occupent actuellement. Avec Alexander Isak, Dan Burn, Sven Botman, Elliot Anderson, Harvey Barnes et Jacob Murphy blessés et Sandro Tonali suspendu, Eddie Howe a du travail à faire – et beaucoup de travail.

## La saison de Newcastle pourrait disparaître... rapidement

Toute équipe qui se prépare à jouer à Newcastle sait une chose : quel que soit le résultat, elle souffrira. Parce que jouer à Newcastle est une activité brutale et sapante, l'équipe est entraînée, physique et affamée.

Il est impossible de dire si c'est la raison pour laquelle ils ont autant de blessures, mais leur performance à Dortmund était aux longues jambes et fatiguée. Normalement, Howe aurait des options de rotation, mais avec plusieurs joueurs importants absents à long terme, il doit maintenant trouver un moyen de compenser, avec une liste de matchs à venir qui indique Bournemouth à l'extérieur, Chelsea à domicile, le PSG à l'extérieur, Man United à domicile, Everton à l'extérieur, les Spurs à l'extérieur, Milan à domicile.

Il se peut donc que Howe demande à ses joueurs de s'éloigner du style maniaque qui déconcerte tant ses adversaires afin d'économiser de l'énergie – sa défense est suffisamment organisée pour inviter à la pression et ses attaquants une menace au contre – ou, à la manière d'Ange Postecoglou, il décide que la façon dont Newcastle procède n'est pas négociable, il s'en tient donc au pro forma qui a si bien fonctionné jusqu'à présent. Quoi qu'il en soit, s'il ne réussit pas la prochaine période, la saison de Newcastle pourrait disparaître rapidement.

## Ligue des champions

### Le PSG renversé par l'AC Milan (2-1), le groupe f relancé

**Deuxième déplacement en Ligue des champions, et deuxième douche froide pour le PSG. Devant au score après l'ouverture du score précoce de Milan Skriniar, le club francilien a été renversé par Rafael Leao et Olivier Giroud mardi soir, lors de la 4e journée de la phase de groupes de la Ligue des champions (2-1). Dortmund reste en tête d'un groupe F où quatre équipes se tiennent en trois points.**

Paris n'aime pas voyager en Europe. Après sa déroute à Newcastle (4-1), le PSG s'est incliné sur la pelouse de l'AC Milan, mardi, lors de la 4e journée du groupe F de la Ligue des champions (2-1). Dans un début de match fou, Milan Skriniar avait pourtant ouvert le score face une équipe lombarde moribonde (9e). L'excellent Rafael Leao a rapidement égalisé (12e) et l'inévitable Olivier Giroud (50e) a donné l'avantage à des Rossoneri qui se relancent complètement. Coup d'arrêt pour le PSG, doublé par Dortmund, qui avait battu les Magpies un peu plus tôt (2-0).

Si le match aller avait d'abord été fermé et tactique, cette seconde manche est partie sur les chapeaux de roue dans la bouillante ambiance de San Siro où Gianluigi Donnarumma a évidemment eu droit à un accueil particulier avec une pluie de faux billets. Sous les yeux de Thierry Henry, David Bekham, Noel Gallagher ou Marco

Verratti, le portier parisien a capté une première tentative de Leao (2e) puis vu celle de Ruben Loftus-Cheek filer au-dessus de sa cage (6e).

#### Leao en feu, Mbappé inefficace

Pas en reste, les visiteurs ont obtenu un corner frappé par Vitinha, prolongé par Marquinhos et bonifié par l'ancien Interiste Skriniar qui a ouvert le score et son compère personnel avec le PSG (0-1, 9e). Milan a cependant immédiatement répliqué avec Leao qui lancé Olivier Giroud sur la gauche puis superbement suivi aux six mètres pour égaliser d'un retourné après la frappe repoussée du Français (1-1, 12e). Le Portugais a mis la manière pour signer le premier but milanais de cette campagne après 55 tirs sans succès.

Totalement débridée, cette première période s'est poursuivie sur le même ton. Kylian Mbappé a buté sur Mike Maignan à deux reprises (15e et 25e) et Ousmane Dembélé a trouvé la barre du portier des Bleus (27e). Giroud dans la foulée (27e) puis Fikayo Tomori sur coup franc (32e) ont encore tenté leur chance pour un total de 5 tirs cadrés de chaque côté à la pause malgré 57% de possession parisienne.

#### Giroud impactant, Paris en manque de répondant

Nettement battus au Parc des Princes (3-0), les Milanais restaient sur 3 défaites et 1 nul mais ont su se réveiller pour secouer leurs adversaires. Theo Hernandez a hérité



du ballon à gauche de la surface parisienne puis trouvé Giroud au second poteau pour une tête smashée au-dessus de Skriniar qui a fini au fond des filets (2-1, 50e). Ce duel entre le Français et le Slovaque a bien illustré la domination lombarde dans l'engagement.

Loftus-Cheek, Leao et les autres ont pris le dessus sur Manuel Ugarte, Warren Zaire-Emery et leurs partenaires. Malgré les entrées de Fabian Ruiz, Kang-In Lee et

Gonçalo Ramos, Donnarumma a dû se détendre sur un coup franc de Theo Hernandez (63e) ou un tir de Noah Okafor (85e). Si Lee a tiré sur le poteau gauche de Maignan (89e), Paris et Mbappé ont peiné et tardé à réagir face à des Rossoneri repliés en défense. Comme à St-James' Park, les joueurs de Luis Enrique ont manqué de caractère et de puissance en terrain hostile et se retrouvent deuxièmes d'une poule F totalement indécise.

### Porto 2 Royal Antwerp 0

**Le défenseur portugais Pepe est devenu le buteur le plus âgé de l'histoire de la Ligue des champions alors que sa tête tardive a aidé Porto à battre le Royal Anvers dans le groupe H.**

Pepe, 40 ans et 254 jours, a marqué le deuxième but de son équipe à la 91e minute, devenant ainsi le premier joueur de plus de 40 ans à marquer dans la compétition phare du football européen. Francesco Totti détenait le record de

buteur le plus âgé avec 38 ans et 59 jours.

Pepe est également le joueur de championnat le plus âgé de l'histoire de la compétition. Il a battu ce record lorsqu'il a débuté contre les mêmes adversaires le 25 octobre.

Le gardien Marco Ballotta est le joueur le plus âgé de la Ligue des Champions : il avait 43 ans et 252 jours lorsqu'il jouait pour la Lazio contre le Real Madrid en décembre 2007.



UEFA Champions League

## Manchester City (3-0) propulsé en huitièmes de finale

Manchester City s'est qualifié pour les huitièmes de finale de l'UEFA Champions League grâce à un doublé d'Erling Haaland et un beau but de Phil Foden qui leur a permis de battre les Young Boys 3-0. City a un bilan de 100 % lors de ses quatre matches du groupe G, même s'il peut encore être rattrapé en tête par le RB Leipzig, qui a également assuré sa qualification mardi avec une victoire largement disputée 2-1 contre l'Étoile Rouge.

Erling Haaland a marqué un doublé alors que Manchester City a réservé sa place en huitièmes de finale de l'UEFA Champions League avec une victoire de routine 3-0 à domicile contre les Young Boys.

L'attaquant norvégien était incertain après son retrait précoce contre Bournemouth ce week-end, mais il n'a montré aucun signe de problème en convertissant froidement un penalty à la 23e minute pour ouvrir le score.

L'équipe locale était à l'aise tout au long et a doublé son avantage juste avant la mi-temps lorsque Phil Foden s'est déchaîné sur son marqueur sur la droite avant de décocher calmement un tir bas dans le coin le plus éloigné.

Haaland a ajouté son deuxième de la soirée peu après la pause avec une balle de 25 mètres pour porter son total de la campagne à 15 au total.

La misère des Young Boys s'est encore aggravée quelques instants plus tard lorsqu'ils ont été réduits à 10



après le deuxième carton jaune de Sandro Lauper.

Man City a eu l'occasion d'augmenter sa marge de victoire mais n'a pas pu trouver le chemin des filets alors qu'il galopait pendant la dernière demi-heure.

Le résultat signifie que les Citizens se qualifient du groupe G avec deux matchs à jouer et confirmeront la première place s'ils évitent la défaite à domicile contre le RB Leipzig lors de la cinquième journée.

Ensuite, Man City se rendra à Chelsea en Premier League dimanche. Les Young Boys accueillent Lucerne en

Super League suisse samedi.

Lors du tirage au sort de la phase de groupes, très peu d'observateurs auraient pensé que les tenants du titre auraient beaucoup de mal à progresser – et cela s'est avéré.

Comme Pep Guardiola l'a dit lors de sa conférence de presse d'avant-match, ils peuvent désormais « garer la voiture » jusqu'au nouvel an et se concentrer sur la Premier League et la prochaine Coupe du Monde des Clubs de la FIFA.

Pour Haaland, ce fut une soirée assez chargée avec beaucoup de choses à faire lors de son passage d'une heure sur le terrain.

Un coup de pied sympa a été suivi d'une imitation de l'ancienne célébration du but de Didier Drogba, qui était la réponse de l'attaquant de City à un défi où la légende de Chelsea lui a demandé de copier son salut de marque ou celui de Gary Lineker après avoir marqué.

Il a ensuite été filmé en train de dire "vous ne pouvez pas faire ça" alors qu'il passait à contrecœur son maillot à Mohamed Ali Camara à la mi-temps.

Il était trop tôt de l'avis du Norvégien, et il avait probablement la même vision de son retrait à l'heure de jeu, ce qui lui a refusé toute chance de réaliser un triplé.

## Ligue des Champions Grosse surprise : le Shakhtar fait tomber le Barça (1-0)

Grosse surprise au Volksparkstadion. Le Shakhtar Donetsk a créé la sensation mardi soir en s'imposant contre le FC Barcelone (1-0) lors de la 4e journée de la phase de groupes de la Ligue des champions. La formation ukrainienne, qui a tenu après l'ouverture du score de Danylo Sikan, revient à trois points des Blaugrana et provisoirement à égalité de points avec Porto, 2e.

Bien triste, ce FC Barcelone. Les Blaugranas ont manqué leur rencontre, battus par le Shakhtar Donetsk ce mardi lors de la quatrième journée de la phase de groupes de la Ligue des champions (1-0). Et par la même occasion, les hommes de Xavi ont également raté l'opportunité de se qualifier, dès cette 4e journée, pour les huitièmes de finale de Ligue des champions. Malgré une grande possession, le Barca n'a jamais réussi à créer du danger et est tombé sur un but de Danylo Sikan (40e) avant la mi-temps.

Ils n'avaient besoin que d'un point, et ils l'ont manqué. Les Blaugranas confirmant une passe compliquée avec leur première défaite européenne cette saison... Et un deuxième revers sur les trois derniers matches. Sans reliefs, et incapables d'em-

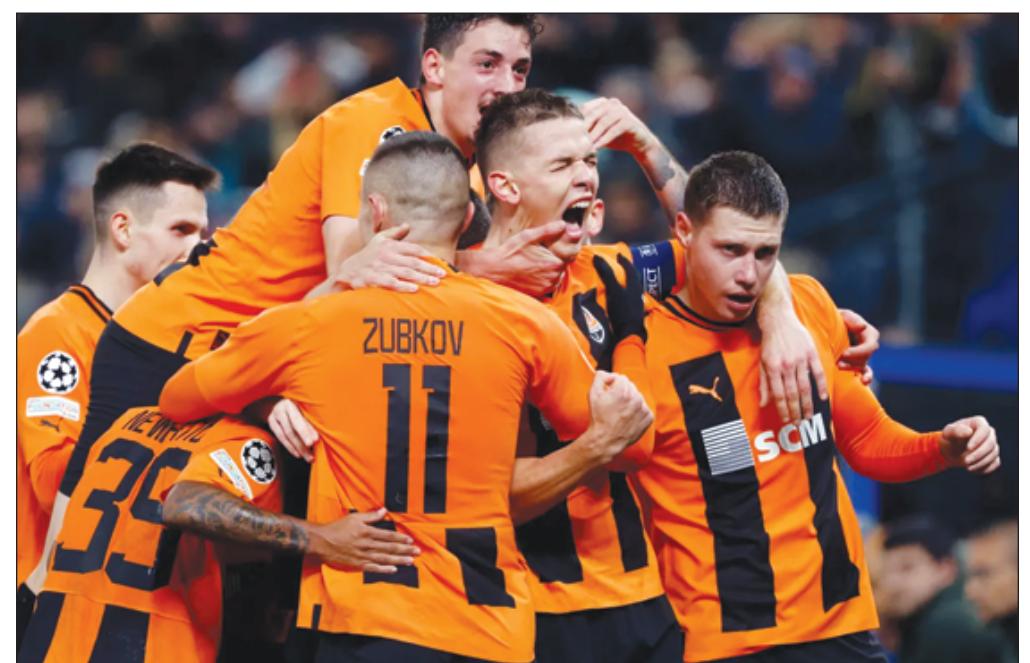
baller le match, les Catalans pourraient même être rejoints au classement du groupe H par Porto, qui accueille ce mardi soir le Royal Antwerp.

**Xavi a tenté un quadruple changement... qui n'a presque rien changé**

Le FC Barcelone a eu le ballon ce mardi (68% de possession) mais à quoi bon ? L'absence cruelle d'automatismes entre le trio de devant (Ferran Torres - Robert Lewandowski - Raphinha) a pesé. Et les longues phases offensives des Catalans se sont à chaque fois terminées en moment stérile, sans la moindre éclaircie dans les 30 derniers mètres (1 tir cadré). Il faut aussi reconnaître la solidarité défensive du Shakhtar, discipliné et appliqué dans les transitions.

Les Ukrainiens n'ont pas volé leur deuxième succès de cette phase de groupe, car ils ont eux beaucoup plus pesé sur la défense adverse. D'abord en contre, où ils ont souvent buté sur la charnière Ronald Araujo - Andreas Christensen bien vigilante. La lumière est finalement venue d'un mouvement collectif conclu par l'omniprésent Danylo Sikan qui a enfin réussi à passer au dessus du Danois.

Capables de se créer quasi-systématiquement des situations sur leurs venues



dans les 30 derniers mètres barcelonais, les joueurs du Shakhtar ont presque réussi à alourdir le score. Heureusement, et comme souvent en ce moment, Marc-André Ter Stegen (14e, 47e, 56e) a lui moins dormi que ses partenaires en cette fin de journée. Pour réveiller tout ce petit monde, Xavi a même tenté un quadruple change-

ment à l'heure de jeu en faisant entrer Pedri, Joao Felix, Lamine Yamal et Alex Balde... Pour finalement pas grand chose. Avant la partie, l'entraîneur catalan parlait d'un FC Barcelone "à mi-chemin de redevenir un grand Barça". Il faudra se reprendre et ne pas manquer la prochaine opportunité de se qualifier pour les huitièmes.

## RB Leipzig triomphe de l'Étoile Rouge : un regard sur le choc de la Ligue des champions

Le triomphe du RB Leipzig sur l'Étoile Rouge lors du match du Groupe G de l'UEFA Champions League le 7 novembre 2023 a été un événement décisif avec plusieurs nuances intrigantes. Le match, qui s'est terminé par une victoire 2-1 du RB Leipzig, a non seulement souligné les prouesses de Leipzig, mais a également mis en lumière les opportunités manquées et les défis rencontrés par l'Étoile Rouge.

La victoire du RB Leipzig a été marquée par une performance impressionnante. L'équipe a démontré une solide présence offensive, créant et capitalisant sur de nom-

breuses occasions de marquer. Xavi Simons, avec son but remarquable à la 8e minute, et Loïs Openda, avec son but à la 77e minute, ont joué un rôle déterminant dans la victoire de Leipzig. Leur capacité à contrôler le jeu et à capitaliser sur les occasions de marquer a été la clé de leur triomphe.

**Les défis défensifs de Crvena Zvezda**

L'Étoile Rouge, en revanche, a eu du mal à contrer efficacement les stratégies offensives de Leipzig et à capitaliser sur ses propres opportunités. Alors que le but contre son camp de Benjamin Henrichs offrait une lueur d'espoir, leur échec à marquer des buts supplémentaires a mis en évidence les occasions manquées qui auraient

pu modifier l'issue du match. La résilience défensive de Leipzig a encore exacerbé les défis de l'Étoile Rouge, soulignant l'importance d'une stratégie défensive solide dans les matchs à enjeux élevés.

La défaite contre le RB Leipzig a des implications significatives pour la position de l'Étoile Rouge en phase de groupes de la Ligue des champions. Ils sont désormais confrontés au défi de se battre pour la troisième place et une chance de se qualifier pour la Ligue Europa. Leur prochain match contre les Young Boys le 28 novembre représente une opportunité cruciale pour l'Étoile Rouge de se regrouper, de recalibrer ses stratégies et de s'efforcer d'obtenir une meilleure performance pour

s'assurer une place en Ligue Europa.

La victoire du RB Leipzig sur l'Étoile Rouge a assuré sa place en huitièmes de finale de l'UEFA Champions League et a mis en valeur la puissance et la profondeur offensives de l'équipe. D'un autre côté, le match a mis en évidence les défis auxquels l'Étoile Rouge est confrontée, notamment en termes de résilience défensive et de capacité à capitaliser sur les occasions de but. Avec leurs perspectives en Ligue des champions en jeu, la quête de Crvena Zvezda d'une place en Ligue Europa dépend de sa capacité à rebondir après le revers contre le RB Leipzig et à réaliser une solide performance contre les Young Boys.